

**ART ET CREATION
38500 COUBLEVIE**

Association n° 0381018788

Agrément Jeunesse et Sport n°38 05 042

PROFESSEUR :

Cyril CHEVALIER

JOUR/HEURE :

INSCRIPTION 2021-2022

UNE FICHE PAR ATELIER EN CAS D'ADHESIONS MULTIPLES

NOM DE L'ELEVE

PRENOM

ADRESSE :

COMMUNE :

E.MAIL :

TELEPHONE :

PASS SANITAIRE EN DATE DU :

AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS ŒUVRES SUR INTERNET ?

OUI

NON

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ET JE L'ACCEPTÉ.

SIGNATURE :

DATE :

ADHESION ANNUELLE	RESIDANT A COUBLEVIE :	25 €
A INCLURE SUR LE 1ER CHEQUE	RESIDANT EXTERIEUR :	27 €
EN CAS DE PAIEMENT EN 3 FOIS.	2ème MEMBRE COUBLEVIE	20 €
	2ème MEMBRE EXTERIEUR	22 €

COTISATION ANNUELLE : (3x60) **180 €**

Réduction de 20 € pour un deuxième cours d'une même personne.

ETABLIR 3 CHEQUES POUR CHAQUE ADHERENT encaissement : 1/10 - 1/01 -
1/04. ADHESION INCLUSE SUR LE 1ER CHEQUE

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS LE PAIEMENT INTEGRAL DE LA COTISATION

réservé à l'association :

REGLEMENT :

NOM FIGURANT SUR LE CHEQUE, si différent de celui de l'élève :

ANNOTATION :

SIEGE SOCIAL : ART ET CREATION / MAIRIE DE COUBLEVIE / 38500 COUBLEVIE

PRESIDENTE : Marie ROSSINI 06 07 19 50 65 E MAIL : secretariat@artcreationcoublevie.fr